Journal communautaire de Sherbrooke

TIRAGE 9 000

ENTRÉE Libre

GRATUIT
9 septembre 2000
Volume XV, n° 5
71° numéro

Cité des rivières

UN MUSÉE À CIEL OUVERT À DÉVELOPPER

Dans le projet d'appropriation ou de réappropriation des rivières, ne pourrait-on pas accorder plus d'importance à la restauration d'un riche patrimoine déjà en place, à l'exemple de Montréal, de Québec et de nombreuses villes américaines? Le confluent des rivières Saint-François et Magog est entouré de lieux et de bâtiments qui sont à la source même de l'histoire de la ville de Sherbrooke. Cet ensemble constitue un patrimoine urbain d'une richesse exceptionnelle, dont la beauté naturelle, architecturale et culturelle n'est pas encore suffisamment connue et exploitée. Il s'agit en fait d'un musée à ciel ouvert à développer et à mettre en valeur.

Commençons le parcours de ce patrimoine à la jonction des rues Frontenac-Dufferin-Wellington qui a longtemps porté le nom de « Carré Strathcona » (1904). Il suffirait de peu de retouches pour lui redonner son riche cachet des siècles derniers.

Du côté nord du « Carré », à l'entrée du pont Hyatt, l'ancien Library and Arts Building surplombe la rivière Magog. Construit en 1886 et toujours debout, cet édifice fut à la fois bibliothèque, musée, salle de spectacle de 400 places, galerie d'art. La Tribune (1910) y a logé de 1928 à 1977, et le premier poste de radio de la région, CHLT fondé en 1937, s'y est installé. La devanture originale du bâtiment gagnerait beaucoup à être rafraîchie.

Promenade sur la «Well»

Si nous descendons le «Carré», vers Wellington, trône, du côté est, l'Hôtel de ville, l'ancien Palais de justice construit en 1904. Les devantures des commerces actuels, au lieu être bigarrées et disparates, pourraient être harmonisées et revêtir un cachet d'époque avec des enseignes appropriées.

Au sud, au coin de Wellington et des Grandes Fourches, signalons le «bloc Whiting», qui a abrité la première salle construite spécifiquement pour le cinéma, Palace of Illusions,(1907). Face à l'Hôtel de ville, la devanture de l'immeuble de quatre étages Odell ou Grégoire, devrait être rapidement retouchée avant qu'elle ne se délabre totalement.

Artistes mondiaux

Si nous continuons notre brève incursion dans ce bout nord de Wellington, il faut signaler la devanture d'un édifice toujours identi-



L'imposante Société d'Histoire

fié, à son sommet, comme le His Majesty's. C'était un majestueux théâtre de 1012 sièges, construit en 1901. Sa vaste scène a accueilli, jusque vers les années trente-six, des comédies musicales américaines, des artistes mondiaux renommés (Sarah Bernhardt, la Pavlova, etc.) et a permis aux musiciens et chanteurs de la région de présenter de

nombreux opéras comme «Roméo et Juliette».

Quant à l'édifice qui, à l'extrémité de la rue Wellington Nord, bloque la vue sur la rivière, j'ai lu qu'on prévoyait sa disparition et son remplacement par un belvédère donnant sur les emplacements des premiers moulins de Hyatt et de Ball. Il faut y donner suite.

La liste est encore longue où nous pourrions retrouver autant de bijoux architecturaux qui font de Sherbrooke une ville distinctive et exceptionnelle.

Et le Magog

Un énorme bâtiment sur la rue Dufferin retient notre attention, le célèbre Magog House construit en 1902, relais des diligences autrefois, qui a accueilli plusieurs personnages célè-

- SOMMAIRE -

Coûts de la rentrée scolaire	p. 2
Radio-Canada: on privatise	p. 2
Lecture et histoire judiciaire de Sherbrooke	p. 8
DOSSIER : CITÉ DES RIVIÈRES	
Présentation du projet	p. 3
Question environnementale	p. 3
Il était une fois la rivière Magog	p. 4
Les touristes arrivent	p. 4
La valse des millions	p. 5
Le conseiller Paquin nous en parle	p. 5
Un citoyen nous en parle	p. 6
Échos dans la cité	p. 6
Va-ton rester à flots?	p. 6

bres. Ne pourrait-on pas songer à rénover sa devanture, surtout en harmonisant les diverses enseignes et en leur donnant une couleur d'époque.

Les propriétaires de tous les bâtiments, qui pourraient être supportés dans la restauration du quartier, auraient intérêt à entrer dans le jeu et à faire de ces espaces historiques et typiques un musée à ciel ouvert qui se distinguerait par ses beautés naturelles et architecturales, par son apport culturel, par le cachet pittoresque de ses entreprises commeciales : restaurants,

bars, boutiques. Les citoyens comme les visiteurs prendraient plaisir à fréquenter ces lieux, liés aux sources de la ville, et à revitaliser le patrimoine autour du confluent de nos rivières.

Antoine Sirois

Extrait de la lettre que M. Sirois a fait parvenir au directeur de Cité des Rivières, M. Albert Painchaud et qui a paru dans La Tribune du 11 juillet dernier.

Documentation : DÉSILETS, Andrée, Sherbrooke 1802-2002. Deux siècles d'histoire, La Société d'histoire de Sherbrooke, 1998

KESTEMAN, Jean-Pierre, Guide historique du vieux Sherbrooke, La Société d'histoire des Cantons-de-l'Est, 1985.

Fermeture
des toilettes
publiques à
la station
Dépôt



-- ÉDITORIAL --

Vous avez dit, gratuité scolaire???

« Toute personne a droit, dans la mesure et suivant les normes prévues par la loi, à l'instruction publique gratuite. »

C'est en effet ce que dit la Charte des droits et libertés de la personne du Québec. Mais en ce début d'automne, une question est encore soulevée par de nombreux parents et étudiants : l'enseignement public est-il toujours gratuit et à la portée de tous? Il n'est pas facile d'y répondre en quelques lignes mais, bien des parents vous diront que la rentrée scolaire constitue pour eux un vrai casse-tête en plus d'être cause d'un stress énorme en raison de plusieurs frais à débourser.

Pas de frais de scolarité mais...

Bien sûr, au primaire et au secondaire, il n'y a pas, théoriquement, de frais de scolarité dans les établissements publics. Mais attention : cela ne veut pas nécessairement dire que l'instruction est gratuite. En effet, bien des frais s'ajoutent comme les sorties éducatives ou autres services rendus par l'école. Si l'on prend comme exemple la 2^e année du primaire, voici comment se répartissent les frais de matériel dit périssable : Enseignement religieux: 10.50 \$; Français, cahiers d'exercices et d'écriture : 5.99 \$; Mathématiques, cahier d'exercices : 25.90 \$; au total : 42.34 \$. En plus, certaines écoles font payer un montant forfaitaire aux parents pour la surveillance des enfants qui dînent sur place. Dans d'autres, la facture peut s'élever facilement à 150 \$ par enfant, ce qui veut dire que pour une famille de trois enfants, il peut en coûter au minimum 450 \$ pour débuter l'année scolaire... Au minimum parce que, plus on monte dans l'échelle scolaire, plus la facture s'alourdie... sans oublier le coût des vêtements. De même, attendez que votre enfant fréquente le cégep ou l'université. Car là aussi la facture est plutôt salée.

Les frais de scolarité et les autres frais

Une nouvelle variable s'ajoute au budget quand un jeune passe du secondaire au cégep ou à l'université : les frais de scolarité. Ces frais, généralement calculés selon le nombre de cours suivis, varient d'un établissement à l'autre et sont moins élevés au cégep qu'à l'université. Certains diront qu'avec les infrastructures et les services offerts, il est normal d'avoir à débourser un certain montant. Mais voilà le hic : beaucoup d'établissements font maintenant payer pour le stationnement, l'accès au centre sportif, les photocopies et certains services ne relèvant pas directement des cours mais qui sont parfois chargés avant même que l'étudiant décide de les utiliser ou non.

Ce qui inquiète, c'est l'inégalité quant à l'accès d'un enseignement de qualité pour tous. Que font les parents qui ne peuvent payer pour les sorties éducatives de leurs enfants ou encore qu'arrive-t-il aux étudiants qui subissent de l'injustice tant au cégep et qu'à l'université?

Est-on entrain de favoriser l'éclosion d'un système ou les écoles et les familles les plus riches bénéficieront d'un enseignement et de services de qualité supérieure? Et au détriment de qui? Il est grandement temps de se poser ces questions et de trouver des solutions pour éviter une telle situation.

L'équipe de rédaction

Le ministre Legault s'adressant aux enfants du primaire à la rentrée scolaire :

« Mon p'tit trésor »...



Médias

Sur la route de la privatisation...

Le Collectif régional d'éducation sur les médias d'information (CRÉMI), organisme d'éducation populaire autonome intervenant dans les domaines de l'information et des communications, tient à faire savoir à la population qu'il se range contre la décision de Radio-Canada, qui a annoncé dernièrement la mise en vente de son immense réseau de transmission.



La société d'État a en effet décidé de céder cette vaste infrastructure, dispersée à travers le Canada, au plus offrant. Les recettes de la vente, plusieurs centaines de millions de dollars, seront utilisées dans le but de financer les émissions diffusées à l'antenne de Radio-Canada, a-t-on fièrement proclamé.

Vers la privatisation

Certes, les intentions de la société d'État visant à satisfaire les téléspectateurs sont lou-

ables. Mais peut-être que de s'aventurer vers la privatisation du réseau n'est pas la meilleure solution. Radio-Canada devrait d'ailleurs s'affairer davantage à promouvoir la culture canadienne, tel que stipulé dans son mandat, plutôt que de s'acharner à vouloir concurrencer TVA, le réseau privé francophone.

La société d'État semble pourtant s'éloigner de plus en plus de son mandat et effectue « un pas de plus dans la privatisation de ses activités », selon Claude Hétu du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP). De surcroît, cette transaction prochaine pourrait toucher les techniciens de Radio-Canada qui, menacés par une probable suppression de personnel causée par cette vente, ne demeureront certainement pas de marbre.

Symbole d'un peuple, Radio-Canada doit rester publique. Toutefois, lui en donne-t-on la chance? Les subventions gouvernementales se font de plus en plus maigres depuis 15 ans et cela demande des ajustements sur le plan de la programmation télévisuelle afin d'attirer des investisseurs publicitaires. Notre société d'État a donc envisagé une solution à son problème de financement, la vente d'actifs. Cependant, était-ce la seule chose à faire?

Jessica Dostie, pour le CRÉMI

Journal communautaire bimestriel ENTRÉE



187, rue Laurier, local 317 Sherbrooke (Québec) JIH 4Z4 Tél.: 821-2270

Equipe de rédaction Caricature Carole Archambault Pierre Berger Pierre Beauchesne Fanny Brisson Collaboration Dominique Desautels Jessica Dostie Pascale Dumas **Ève Morin Desrosiers** Normand Gilbert Karine Therrien

Mise en page Louise Daigle

Correction Fanny Brisson

> Gouvernement du Québec Ministère de la Culture et des Communications

Éditeur : La Voix Ferrée inc. Impression: The Record Distribution Distribution publicitaire Estrie

Poste Publication: Enrg. 7082 Dépôt légal 3² trimestre 2000 Bibliothèque nationale du Québec Bibliothèque nationale du Canada

Territoire de distribution gratuite délimité par les rues Queen au nord, Saint-Joseph au sud, Le Phare à l'ouest et par la rivière St-François pour l'est.





De Cascades en Cascades un projet de haute voltige

La corporation Sherbrooke Cité des rivières présente la création d'importantes infrastructures. La construction se divise en trois étapes dont la première s'avère le coeur du projet. Par contre, cette idée d'un méga-projet soulève de nombreuses polémiques. Les activités qui se dérouleront autour du thème des rivières demeurent questionnantes à ce jour face au côté environnemental. Le projet vise le tourisme et selon ces tenants, Sherbrooke rayonnera à l'échelle internationale puisqu'elle finira par attirer pas moins de 500 000 touristes par an. Cela inquiète les citoyens et citoyennes. Un coup d'oeil à l'histoire nous fera mieux comprendre les enjeux actuels et découvrir l'importance des rivières Saint-François et Magog dans le développement de la ville. L'envergure et le coût des trois phases insécurisent la population : comment trouver autant d'argent? La corporation a tenu au mois de juin des consultations publiques pour éclairer les gens. Malgré tout, plusieurs points obscurs persistent. C'est à suivre...

Ève Morin Desrosiers

Eve Morin Desrosiers

Une Cité des rivières

Question de temps ou d'argent...

L'ambitieux projet Cité des rivières a pour but de faire rayonner la ville de Sherbrooke à l'échelle internationale en proposant, entre autres, des sites de conception ultra-moderne et des spectacles jonglant avec les hautes technologies autour de la thématique de l'eau. Selon les estimations, il attirera, à la fin du projet, 500 000 visiteurs par année, ce qui générera probablement une augmentation des activités économiques pour la région, le tout totalisant une somme colossale de plus de 87 millions de dollars.

Tel que présenté au public le printemps dernier, le projet se déroulera en trois phases. La première débutera en 2000 pour se terminer l'été 2002. Elle renferme l'élément central de cet investissement la construction de trois bâtiments contemporains au coin King/Belvédère qui comprendra une aire commerciale, des espaces à bureau ainsi qu'un pavillon thématique.

À cet effet, la gorge de la rivière Magog s'offrira en une grande scène naturelle présentant des spectacles de haute technologie et le parc Howard se convertira en jardin botanique doté d'une vocation commerciale reposant sur la restauration de haute gamme.

La deuxième phase (2003-2005) consiste en un prolongement le long du côté sud du lac des Nations (ancienne gare du Canadien Pacifique) où voisineront pavillon thématique, sites de spectacles grandioses (marionnettes géantes, pièces théâtrales pyrotechniques, etc.) et un circuit patinoire.

La troisième phase (2006-2008) se prolongera selon deux axes : jusqu'au parc Blanchard d'une part et vers la rivière St-François, d'autre part.

Invitées à participer

De plus, à partir de la troisième phase, les villes qui côtoient ces deux rivières seront invitées à participer au projet en créant leur propre infrastructure toujours axée sur le thème des rivières. Dans le tableau cidessous, les coûts apparaissent seulement dans la phase I. Pour les phases II et III, aucun chiffre n'existe encore. Et les montants demeureront sujets à changement si l'on se fie aux premières rumeurs et réactions, d'autant plus que les études de faisabilité et le montage financier ne nous sont pas encore connus.

Description des différentes étapes de la Cité des rivières

	Infrastructures	coût en millions de S	Objectifs
Phase I (2000-2002)	Place de la gare	40,5	200 000 visiteurs par an
	Pavillon thématique	17,5	
	Gorge de la rivière Magog	10	
	Jardins du domaine Howard	4	
	Sentier autour du lac des Nations	8,5	
	Liaisons et structures d'accueil	7,8	
	Total	88,3	
Phase II (2004)	Pavillon thématique	?	350 000 visiteurs par an
	Production de spectacle	?	
	Extension du parc vers la berge sud du lac des Nations, berges de la rivière Magog et Mont Bellevue	?	
Phase III (2006)	Pavillon thématique	?	500 000 visiteurs par an
	Renouvellement du spectacle	?	
	Extension du parc aux abords de la St- François et dans la région	?	

Un faux visage environnemental



Un barrage dans les gorges de la rivière Magog

I faut remonter jusqu'en 1998 pour trouver les premières traces de ce mégaprojet. La corporation de gestion Charmes (organisme sous tutelle municipale) en est à son origine. D'une simple bonification de ses équipements (exemple : les sentiers), il passe à un parc récréo-futuriste.

À première vue, il ne présente aucune mise en valeur de l'environnement mais plutôt une mise en valeur des bâtiments. Loin de l'idée d'un développement durable, le projet ne comporte aucune composante environnementale. Comme le rapporte Robert Léo Gendron, écologiste de formation: « Durant la présentation de trois heures à laquelle nous avons été convoqués, il n'y a pas eu un brin lié à l'environnement. Le fond du projet n'est pas environnemental mais plutôt touristique. » Pourtant, la ville mentionne clairement dans son document Sherbrooke, cité des rivières : «... il est important de préciser qu'il faut accorder la priorité à la résolution des

problèmes environnementaux débordant du cadre d'intervention du projet.»¹ Comment alors peutelle s'accorder le titre de « ville en santé »² quand la rivière Magog est malade?

Une rivière malade

La rivière Magog souffre de sédimentation et d'érosion car des riverains ont enlevé les arbres qui retenaient le sol et maintenant, elle se remplit tranquillement de terre. Les effets se font déjà sentir comme le mentionne M. Gendron: « Il y a un sérieux problème d'algues. Elles abondent parce qu'il y a un réchauffement de l'eau étant donné qu'il y a moins de profondeur. De plus, certains riverains ont fait des aménagements de roches et, celles-ci réchauffées par le soleil, augmentent la température de l'eau. »

Comment la Ville compte-telle s'y prendre pour sensibiliser la population et valoriser nos cours d'eau quand elle néglige encore leur qualité? Les poissons ont fuit puisque «les algues prennent tout l'oxyène que ceux-ci

(suite page suivante)

(suite page précédente)

ont besoin » et vont pondre ailleurs parce que l'eau est trop chaude. En plus, il y a encore beaucoup d'endroits où les égouts sont directement rejetés dans l'eau. « Par exemple, une étude pourrait être faite sur les usines, donc l'Americain Biltrite, qui jettent leurs eaux usées dans la St-François et la Magog » mentionne M. Gendron. Devant ce constat. le projet peut-il prétendre être « un leader en gestion environnementale »3?

Et l'air ?

Outre les rivières, il y a l'air. Un simple calcul: un véhicule automobile émet 250 000 tonnes de CO² (dioxyde de carbone) par année. Dans les estimations actuelles, le projet prévoit attirer 500 000 touristes. Si l'on calcule une moyenne de 200 000 véhicules de plus par année, on arrive à une émission de 5 000 000 tonnes de CO². La



science a découvert que le dioxyde de carbone est impliqué dans l'effet serre, d'où le réchauffement global de la planète. Comment y voir l'approche d'un développement durable? Malgré le fait que les promoteurs du projet songent utiliser des navettes sur eau et sur terre pour déplacer les gens à partir des stationnements vers les lieux d'activités, il reste que la quantité d'automo-

biles va demeurer la même

puiqu'on ne fait que déplacer

le problème.

1. Définition : Consolider un développement humain tout en respectant et améliorant son environnement. Un développement durable inclut la notion de responsabilité face aux grands problèmes sociaux, notamment en matière de pollution.

2. Sherbrooke, Cité des rivières, Plan directeur, p. 94.

3. Sherb., Cité des rivières, Plan directeur, sommaire exécutif, p. 4.

Une leçon d'histoire

Si la rivière Magog n'existait pas

our comprendre tous les remous que soulève l'implantation d'une Cité des rivières, il faut remonter aux sources, c'est-à-dire dans l'histoire pour ainsi découvrir l'importance des gorges de la rivière Magog dans le développement lent mais sûr de la ville de Sherbrooke.

Ce sont les Abénaquis qui foulèrent mon sol les premiers au confluent des rivières Magog et St-François lors de leurs longues expéditions de chasse et de pêche. Jadis, elles étaient poisonneuses et le saumon de l'Atlantique venait y frayer. Entre 1756 et 1783, les premiers hommes blancs ne furent que de passage. Seuls de petits groupes armés d'Américains et de Britanniques v

exercèrent des activités militaires. A l'époque, outre arbres et cours d'eau, je ne possédais aucune structure pour accueillir les habitants. Il y eut, vers 1799, un premier défricheur, Jean-Baptiste Nolain, mais sa présence ne dura pas. Il faudra attendre jusqu'en 1801-1803 pour voir apparaître l'embryon d'une ville avec la construction des premiers moulins de Gilbert Hyatt

offrait une force importante pour permettre mon développement. Les moulins attireront des gens et tranquillement va prendre pied un petit hameau. Les paysans des environs venaient y moudre leurs grains et échanger des produits. On surnomma cet endroit Basses-Fourches ou Hyatt's Mills. Finalement. en 1818, j'acquis le nom de Sherbrooke en l'honneur du

près du confluent. La rivière

sont le potentiel et la force des rivières St-François et Magog qui me donnèrent naissance. En 1828, je commençai réellement à me développer et un dénommé Goodhue construisit des barrages sur la rivière Magog. Mon essor se fit entre 1840 et 1900 grâce aux chutes de la rivière qui produisirent une énergie hydraulique importante. Ainsi, tout au long de mes gorges, purent s'installer des industries et, en 1908, la municipalisation de l'électricité me permis de poursuivre cette activité industrielle. Et si la rivière Magog n'existait pas?

gouverneur de la colonie

John Coape Sherbrooke. Ce

Source : LA SOCIÉTE D'HIS-TOIRE DES CANTONS DE L'EST. Guide historique du Vieux- Sherbrooke. Sherbrooke, 1985, 174 p.

Une ville ou une région

En avant le tourisme

«Depuis 15 ans la région des Cantons de l'Est est reconnue comme une destination touristique unique au Québec en raison de son paysage, ses montagnes et ses lacs, son caractère bucolique, son patrimoine historique et son caractère bilingue.» Une structure de béton futuriste nous semble loin de refléter ce patrimoine historique...

Selon les données de Statistiques Canada, « les MRC de Sherbrooke et de Memphrémagog ont accueilli 61% des Québécois et Québécoises qui sont venus dans les Cantons de l'Est en 1998...»². Mais connaisonsnous le pourcentage dévolu à Sherbrooke? Dans le plan directeur, on juxtapose les deux MRC. Sherbrooke serait-elle vraiment concurrentielle à Magog qui possède un immense lac et des montagnes? Bien sûr, justement à cause des paysages enchanteurs et du calme de la campagne, les Cantonsde-l'Est se classent la troisième destination touristique après les régions de Montréal et Québec.



dont 1 855 000 dans le but d'une visite touristique. S'attardent-ils à Shebrooke? « Notre région (se positionne davantage) comme une destination touristique auprès de la clientèle des congrès et gens d'affaires »3. « Si le concept de Sherbrooke, Cité des rivières, répond aux attentes de la clientèle touristique, on estime la fréquentation touristique à 220 000 l'an 1»4. Mais cela demeure conditionnel car les études de marché et de faisabilité qui permettraient

cibler de les goûts et besoins des clientèles visées n'ont pas encore été réalisées. Les estimations se basent plus sur le potentiel de la région que sur celui de Sherbrooke.

Inquiétude

L'achalandage touristique

préoccupe les citoyens et citoyennes. Comment sera contrôlé ce flot de population? Quel genre de touristes séjourneront-ils? L'augmentation potentielle du trafic routier inquiète. Réussira-t-on à conserver une circulation harmonieuse sans nuire aux résidents et résidentes? Il est certain que des rues devront être modifiées à des endroits stratégiques. Avec le changement (probable) de vocation du domaine Howard, de parc de verdure en jardin botanique, plusieurs craignent pour la perte de tranquillité du secteur, un quartier résidentiel n'offrant pas les structures nécessaires.

Citadins en région

Par exemple, les Montréalais et Montréalaises viennent pour avoir la paix et profiter de grands espaces. En 1999, la région a recu 3 500 000 visiteurs

1. Sherbrooke, Cité des rivières, Plan directeur, p. 99. 2. Ibid. p. 99 - 3. Ibid. p. i03 - 4. Ibid. p. 106





187, rue Laurier, local 314 Sherbrooke (Québec) J1H 4Z4

Téléphone: (819) 566-2727 Fax: (819) 566-2664

Courriel: trovepe@aide-internet.org

LE MOUVEMENT POPULAIRE

- · Des ressources à découvrir
- · Des alternatives à offrir
- · Une force en devenir

88 millions de \$\$\$, ça se trouve facilement???



Marie-Claude Bibaud, conseillère en planification

Trouver autant d'argent sans que cela n'augmente la dette et les taxes apparaissait, pour nombre de citoyens et citoyennes, très illusoire.

Madame Bibaud nous a expliqué comment la ville comptait s'y prendre: « Par des programmes gouvernementaux fédéraux, provinciaux et municipaux. Ainsi, Développement économique Canada dans le cadre de son programme d'initiative régionale stratégique contribue à un tiers pour les différentes étapes d'avant-

Estimée au départ à 70 millions, la facture ne cesse d'augmenter pour atteindre en début d'été, la somme faramineuse de 88 millions. « 70 millions se voulait être le concept de Charmes à l'intérieur de l'usine Beloit » mentionne Marie-Claude Bibaud, conseillère en planification pour le projet Cité des rivières. « Depuis que Sherbrooke a fait son plan d'ensemble au mois de mars, on parlait déjà de 88 millions », rajoute-t-elle.

projet. Il y a aussi Tourisme Québec au niveau provincial et la Société de développement économique de la région sherbrookoise (SDÉRS) au niveau municipal. Le secteur privé est aussi invité à en profiter. »

Mais est-ce qu'il y aura pour 88 millions d'investisseurs? Encore là, Mme Bibaud nous a éclairés. « Actuellement, il y a 30 millions d'investissements privés en ce qui concerne l'hôtel, les condos et le commerce. Pour le reste, les trois ni-

veaux de gouvernement contribuent chacun à un tiers. Quand on parle de la contribution de la ville, on peut aussi inclure les actifs qui existent déjà, par exemple le domaine Howard. Les aménagements de cette année au coin Vimy-Vanier-King en prévision d'un plus grand achalandage, peuvent y être inclus ».

Dette municipale

Actuellement, la ville souffre d'une dette de plus de 140 millions et compte la réduire de 50 % sur dix ans, selon la promesse électorale de 98. Jusqu'à présent, elle a injecté 300 000 \$ pour des études, des plans et autres préparatifs et a réservé un montant de 600 000 \$ sur deux ans, ce qui totalise 900 000 \$.

Qu'arrivera t-il si les subventions n'arrivent pas et que les aménagements coûtent plus chers que prévu? Plusieurs ont émis des craintes (devant la folie des grandeurs?) du maire Perrault. Pour le Challenge automobile sur glace, les tenants garantissaient d'énormes profits. Malheureusement, il accuse un déficit de 900 000 \$.

Faut-il toujours être optimiste? Peut-être vaut-il mieux commencer petit pour s'assurer du potentiel et des intérêts suscités.

Corporation indépendante

L'administration du projet a été confiée à une corporation indépendante de la ville dont le maire est président. Mme Bibaud nous donne les raisons de sa création. « Au départ, les premières études ont été réalisées par la corporation de gestion Charmes et, de fil en aiguille, le projet a pris plus d'envergure. Le conseil municipal a donc décidé d'en faire une priorité. Vu qu'il vise le développement et l'exploitation d'un parc international basé sur la thématique des rivières avec une mission économique, celui-ci a jugé plus approprié de créer une nouvelle corporation distincte de Charmes ».

Mais comment seront gérés ces millions qui nous appartiennent???.

Serge Paquin nous répond

Commentaires de notre conseiller du quartier



Par rapport au projet de revitalisation du centreville, comment voyez-vous l'arrivée de ce projet?

Cela rentre dans les objectifs du développement qu'on avait au départ. Par contre, le projet était inexistant en ce qui concerne l'îlot Belvédère-King. Il y avait au début un projet de développement à la fois commercial, de bureau et un accès aux berges pour le public. Ce qui est prévu, va dans ce sens. Bien sûr, toutes les activités d'animation qui se dérouleront dans la gorge vont amener un achalandage

plus important. Cela va dans le sens du plan de revitalisation parce que tous les centres-villes ont besoin d'animation et d'achalandage.

Au niveau des différents services récréatifs de la ville, comment croyezvous qu'ils seront intégrés?

En terme d'activités, tout ce qui est prévu jusqu'à présent, ce sont les compétitions canot/kayak avec l'Association canot/kayak. Avec les services de loisirs, il n'y a rien de prévu. Il pourrait se développer des partenariats

Par rapport à la construction des stationnements et l'agrandissement de certaines rues, qui va payer? Ça sera financé par des programmes d'infrastructures. Dans le cas du stationnement des Grandes-Fourches Sud, on n'a pas besoin de construction nouvelle car

on utiliserait celui-là.

Il y a eu à l'élection de novembre 98, une promesse de réduire la dette de plus de 140 millions de dollars de 50 % sur 10 ans. Advenant que le projet soit plus coûteux que prévu, que les prévisions touristiques s'avèrent inexactes, que les subventions attendues soient moindres, avez-vous un plan B?

Bien c'est simple. S'il n'y a pas de subventions des gouvernements fédéraux et provinciaux, la ville ne pourra pas réaliser ce projet. Cela nécessite absolument la participation des gouvernements et des partenaires privés. Si rien ne fonctionne, possiblement qu'il y aurait d'autres arrangements. Bien sûr, ils n'auront pas la même envergure. C'est clair que la municipalité n'a pas les ressources financières pour réaliser ce projet. Elle a déjà des contacts au niveau des gouvernements et, du côté du privé, des gens se sont manifestés. Avant tout, je pense qu'il faut d'abord attacher la participation des gouvernements avant de solliciter le privé.

Concernant l'école de ski nautique Jean Perrault, comment la corporation va-t-elle gérer la circulation sur le lac avec l'arrivée des navettes?

Il y a longtemps que Charmes, l'organisme de protection et d'aménagement des berges, travaille là-dessus. Des activités complémentaires se sont développées avec les usagers du lac des Nations. On prévoit continuer.

En consultation publique, des gens ont dit qu'ils ne voyaient pas d'interdiction à utiliser des bateaux à moteur, du moins dans un premier temps. On compte poursuivre avec une activité complémentaire sur ce cours d'eau; une évaluation suivra. Au point de départ, on conserve le statut quo.



DOSSIER : CITÉ DES RIVIÈRES.

Jean Chenay citoyen de Sherbrooke

Donnez pas mon



Jean Chenay, un Sherbrookois qui veut prendre la parole

Dans son ensemble, n'aime pas beaucoup le projet et certaines particularités que je n'aime pas du tout. Ce que je trouve intéressant à Sherbrooke, c'est le fait que la ville soit utilisée par ses citoyennes et citoyens. J'aime ma ville et je suis attaché à ses espaces verts, particulièrement celui du parc Howard. Je n'ai pas envie de le partager avec des touristes et comme eux. payer un ticket à l'entrée. La ville n'est pas touristique mais la région oui. Je ne veux pas sacrifier ma qualité de vie pour quelques touristes. Je trouve même prétentieux de dire que le monde va se déplacer pour venir voir un petit jardin botanique quand il en a un d'envergure à une heure trente d'ici, à Montréal.

Des petits payeurs de taxes...

Je n'aime surtout pas l'approche. La façon que l'onprésente le projet, c'est comme si l'on nous vendait une salade. On parle toujours de développement économique. Le développement va se faire dans les premières années, après ça va seulement faire des emplois à 6,90 \$ (ex. les gens qui vont nettoyer les rives, les lieux, etc.).

Je ne crois pas que cela soit le créneau qu'on doit nécessairement développer ici. Sur le pavillon thématique que l'on nous propose, je ne suis pas le seul à avoir dit : c'est quoi ça!

Je ne crois pas que Sherbrooke puisse faire la morale à propos de la propreté des rivières. C'est vrai qu'on a des gorges en pleine parc aux touristes ville et c'est assez unique; mais avant de les montrer à tout le monde, il faudrait peut-être nettoyer. La priorité devrait être qu'on l'aménage pour nous, les citoyens et citoyennes. On peut faire beaucoup sans que cela coûte pas des millions!

> Je suis d'accord pour une place publique à l'endroit choisi sauf que je n'y vois pas cet affreux pavillon thématique. Je pense qu'il pourrait y avoir un lieu public agréable avec des pavillons multifonctionnels. Cette place a été négligée si longtemps; aménageons-la enfin, mais de grâce de la modération dans les coûts et les goûts.

aux biens nantis

Les consultations publiques nous ont appris que 88 millions \$ iront exlcusivement pour la rivière Magog, l'Ouest, le Nord et le centre de la ville. Dans l'Est, c'est juste en 2006 qu'on investira. Mais à quels coûts? Les autorités municipales s'en occuperont, nous dira-t-on. Mais les sous proviendront en majeure partie des taxes fédérales et provinciales. Pour moi, c'est de la même poche.

Et le parc Howard. Il n'y a jamais blocs sanitaires sauf des toilettes chimiques. Tout d'un coup, on est près à investir dans un restaurant haut de gamme avec chambres à l'étage. Avant, toute dépense était impossible; tout d'un coup, ça devient utile. Lors d'une soirée de consultation, monsieur Albert Painchaud, le directeur de la corporation Cité des rivières, a glissé un mot comme quoi on pourrait intégrer la prison Winter au projet d'aménagement. De plus, on parle de faire du manège militaire une école de cirque. C'est de l'improvisation! Comme citoyen, je m'inquiète du manque de cohérence flagrant...

Échos dans la Cité

Un projet questionnant

Depuis la présentation du projet Cité des rivières par le maire Jean Perreault devant la Chambre de Commerce en avril dernier, les commentaires vont bon train. N'a-t-il pas déclaré la veille de son allocution : « Les leaders de la communauté sont les premiers que je veux convaincre du bien-fondé du projet et du réalisme avec lequel le conseil d'administration de Cité des rivières et les élus municipaux comptent le mettre en oeuvre. » Le lendemain, il en remettait : « Nos pires embûches risquent de provenir de notre propre milieu. »²

Et il a eu raison. Rares sont les craintes exprimées par les dirigeants d'affaires tandis que les véritables critiques sont venues de la part de citoyens et citoyennes au travers de lettres ouvertes dans le quotidien La Tribune ou encore lors des consultations publiques qui se sont déroulées en juin.

Des craintes...

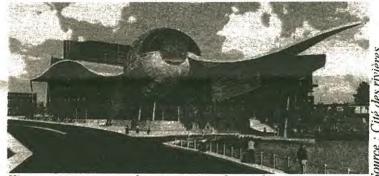
Les principales inquiètudes émises se résument ainsi : craintes quant aux intentions de la ville d'intégrer le domaine Howard dans ce projet; craintes devant l'envahissement de la ville par le « tourisme urbain »; craintes des buts économiques poursuivis dans un projet d'envergure internationale aussi coûteux; craintes de l'utilisation excessible de nouvelles technologies jugées trop éphémères; craintes de voir des coûts affiliés à l'accessibité aux rives; craintes de la réussite du projet devant tant d'improvisation (manège Belvédère et prison Winter); craintes que l'on ignore le refus pour plusieurs du concept architectural; craintes que l'on néglige de prendre au sérieux le problème actuel de vandalisme dans les gorges.

D'un autre côté, on se réjouit de voir l'utilisation de l'îlot angle BelvédèreKing; de voir qu'on désire mettre en relief la beauté et la présence des rivières au centre-ville; que l'on prévoit l'intégration d'un musée d'interprétation des rivières; que ce projet soit un moteur majeur de développement économique.

aux questions...

Les architectes sont retournés à leur table à dessin mais les questions persistent. Pourquoi nos élus n'ont-ils pas suggéré, dès le départ, l'utilisation des infrastructures déjà en place à la ville? N'existe-t-il pas des secteurs d'Urbanisme, de Travaux publics, d'Aménagements paysagers qui auraient pu être mis à contribution afin d'en réduire les coûts avant de s'en remettre à une firme privée d'architectes? Cela nous aurait semblé une bien meilleure gestion des fonds publics.

1-2 La Tribune, 5 et 6 avril 2000



Y'en a qui craignent « la privatisation des profits et la socialisation des coûts... »

Et pour ne pas conclure

Un projet qui n'a pas fini de faire couler beaucoup d'eau...

le projet grandiose suscite beaucoup de controverses dont la nomination du directeur général, Albert Painchaud l'automne dernier et de sa rémunération élevée et contreversée. Au printemps, le décret municipal visant plusieurs maisons et commerces a provoqué de la colère envers nos élus municipaux. Le plan directeur qu'on nous invite fortement à consulter ne contient pas les annexes annoncées. Pourquoi sont-elles encore manquantes? La moindre petite initiative visant au départ d'une nouvelle entreprise demande un plan d'affaires, une étude de faisabilité et des projections à long terme avant d'être approuvée par une institution financière ou par les responsables de subventions provinciales ou fédérales.

Or, on présente le projet de la Cité des rivières à la population sans en avoir fait au préalable d'étude de faisabilité détaillée (décembre 2000), de plan d'affaire, de montage financier (octobre 2000) et d'étude d'impact. Pourquoi déroge-t-on à cette politique dans ce cas-ci? Pourtant des centaines de milliers de dollars ont déjà été dépensés dans ce dossier. Comment pense-t-on le vendre sans s'assurer de sa viabilité? Mais on vous consulte, nous répond-t-on... Bien sûr, un projet est nécessaire pour Sherbrooke mais surtout pour rehausser le coin King/Belvédère et offrir un lieu de plaisance à ses citadins. Mais faut-il nécessairement faire gros éclat? Tout n'est qu'éphémère dans le domaine des technologies et dans peu de temps, cela risque d'être révolu. Le béton résiste mal à l'usure du temps et témoigne mal du passé. La sobriété a meilleur goût.

Pensons avant tout à un projet simple, qui nous ressemble et nous rassemble. Misons sur la qualité de vie des citoyens et citoyennes - qualité des eaux, qualité de l'air, évitons l'augmentation du bruit et de la circulation automobile dans la cité - et les touristes n'en seront que plus ravis. Une Cité des rivières, ça se pense mais ça se rêve aussi...



POUR UN DÉVELOPPEMENT ... AUTREMENT!

891, rue Bowen Sud, Sherbrooke (Québec) JIG 2G3
Téléphone: (819) 563-1600 Fax: (819) 566-0005

Une coalition pour une répartition équitable de la richesse

Solidarité Populaire Estrie

187, rue Laurier, local 311 Sherbrooke (Québec) J1H 4Z4

TÉL.: (819) 562-9547







Le syndicat des prestataires de l'assurance-chômage en Estrie

ACTIF DEPUIS 1980

(819) 566-5811(819)

Mouvement des Chômeurs et Chômeuses de l'Estrie 187, rue Laurier, local 215, Sherbrooke (Québec) J1H 4Z4 Membre du MASSE

Mouvement autonome et solidaire des sans-emploi

Pour une politique de reconnaissance de l'action communautaire autonome...

Surveillez bien votre courrier!

Le Guide des services du gouvernement du Canada sera bientôt chez vous. Vous y trouverez de l'information sur plus de 130 services, y compris comment :

- garder vos enfants en sécurité
- planifier votre retraite
- réduire la consommation d'énergie à la maison
- vivre une vie saine
- enregistrer une arme à feu
- déposer une plainte à propos du transport aérien

Pour plus d'information:

1800 O-Canada (1800 622-6232), Téléscripteur/ATME: 1800 465-7735, www.canada.gc.ca ou visitez le Centre d'accès Service Canada le plus près.



Si pour vous le jeu n'est plus un jeu, composez en tout temps, sans frais, le numéro de la ligne Jeu: aide et référence: 1800 461-0140.



Le jeu doit rester un jeu.



www.loto-quebec.com



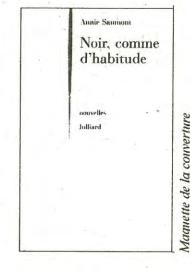
Un coin de lectures

Noir, comme d'habitude

Encore méconnue, bien que Noir, comme d'habitude constitue son dix-huitième titre, Annie Saumont est sans contredit l'une des meilleures nouvellistes françaises. De recueil en recueil, elle affirme une manière unique, déstabilisante, de montrer en quelques pages - ses nouvelles sont toujours très brèves - les ratés de l'existence, l'écroulement d'un rêve, les déchirures de la vie.

L'écriture de Saumont, toujours incisive et presque froide, possède en somme cette faculté d'aller au coeur des choses, de dévoiler ces vérités ou ces émotions que, généralement, on dissimule ou tente d'ignorer. Aussi ses tranches de vie, qui mettent en scène des femmes habitées de souvenirs douloureux, des prisonniers, des meurtriers, des amis qui trahissent ou encore des enfants aux prises avec des parents indignes, prennentelles très vite un tour étrange et inattendu. Mais il arrive que la nouvelliste réserve à ses personnages quelques

plages de sérénité. Ainsi, dans « En una noch oscura ». où les cinquante années de mariage d'un « couple ordinaire » sont croquées en six pages et autant de pannes d'électricité : on prit quelques amants, quelques maîtresses; au bout du compte, on fête les noces d'or et, même si le mari est devenu « silencieux, avachi », on est contente d'avoir dit oui. Celas'appelle l'amour, «c'est doux c'est chaud »et imprévisible. On ne saurait du reste trouver mieux que le mot imprévisible pour qualifier ce recueil en tous points remarquables.



Julliard, 2000, 156 p.

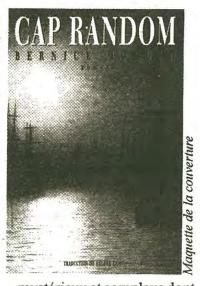
Source: Francine Bordeleau, La Gazette des femmes, septembre, octobre 2000, vol. 22, no 3

Louise Daigle

Cap Random

Ce premier roman de la Terre-Neuvienne Bernice Morgan nous ramène au IIIII tout début du XIXe siècle, en 1810, au moment où une peccadille oblige les Andrews à quitter leur Angleterre natale. Un bateau les dépose au cap Random, un coin désolé de Terre-Neuve. Et les rares habitants du lieu « suivent de leurs yeux bleus et candides la famille Andrews qui débarque, chargée de paniers, de barils, de couvertures enroulées, chargée de sa pauvreté».

Le premier hiver en cette terre inhospitalière sera terrible - on pèle de froid, on meurt de faim -, alors qu'à l'été hommes et femmes travailleront comme des bêtes de somme pour gagner leur subsistance. Pour décrire cette vie âpre, l'auteure invente deux journaux intimes : elle prête le premier à Lavinia Andrews, jeune fille orgueilleuse et farouche, tandis que le second vient de Thomas Hutchings, homme



mystérieux et complexe dont la véritable identité ne sera révélée qu'à la fin. À cet élément de suspense se greffe l'atmosphère très particulière, et magistralement rendue par Mme Morgan, de ce lieu clos qu'est le cap Random. Le résultat est franchement captivant, et le Canada anglais a dû reste réservé un bel accueil, sous silence, enfin, l'excellente traduction qu'en a faite Hélène Rioux. XYZ éditeur, 2000, 352 p.

Source: Francine Bordeleau, La Gazette des femmes, septembre et octobre 2000, vol. 22, no 3.

Louise Daigle

Questionnaire:

Chronologie de l'histoire judiciaire

- 1- Construction de la prison Winter
- Demière pendaison à Sherbrooke
- Ouverture de la première cour de justice, sise au Flagstaff Hill (endroit du Séminaire Saint-Charles aujourd'hui)
- 4- Georges-Étienne Cartier fait adopter une législation précisant le droit en vigueur dans les Cantons de l'Est pour étendre les lois françaises qui avaient cour dans le reste du Bas-Canada
- 5- Création du district inférieur de Saint-François (loi III, Georges IV, chap. 17)
- Inauguration du quatrième Palais de justice, rue King Ouest
- Fondation de la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke

1763 - 1823 - 1839 - 1843 - 1857 - 1867 - 1906 - 1924/1931 - 1931 - 1954 - 1987

Téléphone:

Source : Le Confluent, La Société d'Histoire de Sherbrooke, Bulletin d'information, Numéro 27, Été 2000

Voici quelques événements qui ont ponctué l'histoire judiciaire de notre région. Étes-vous capables de les placer par ordre chronologique?

- 8- Traité de Paris qui introduit les règles du droit public anglais
- 9- Activités clandestines durant la période de prohibition décrétée aux États-Unis (contrebande et fabrication d'alcool)
- 10- Inauguration du troisième Palais de justice (aujourd'hui l'Hôtel de Ville)
- 11- Construction du deuxième Palais de justice (aujourd'hui les Sherbrooke Hussars)
- 12- Création des cours de circuits. Le district de Saint-François obtient trois circuits (Richmond pour le comté de Richmond, Eaton Corner pour le comté d'Eaton et Stanstead Plain pour le comté de Stanstead)

RÉPONSE :9/L861 - L/t561 - 7/1861 - 6/1861-t761 - 01/9061 1/63/8 - 1823/3/5 - 1843/11 - 1843/17 - 1857/4 - 1863/1

S'abonner c'est se donner les movens de mieux s'informer Abonnement régulier 15\$ Institutions, organismes 20 \$ Ci-joint un chèque ou mandat-poste au montant de abonnement(s) adressé à : Entrée Libre 187, rue Laurier, local 317, Sherbrooke (Québec) J1H 4Z4



LE FINANCEMENT DES **GROUPES POPULAIRES**

Recherchons équipiers et équipières

se joinare a l'équipe d'Entrée Libre permet de s'impliquer humainement et socialement.

CONTACTEZ-NOUS: 821-2270

Adresse:

Ville: